

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS JACKPOT PILOT FRIXION

Jeu GRAND JACKPOT PILOT FRIXION

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société PILOT PEN France SAS (ci-après, « la Société Organisatrice »), au capital de 280 000,00 euros, ayant son siège social à PAE de la Caille – Saint Martin Bellevue - 74350 Allonzier la Caille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Annecy sous le numéro 798362778, organise du 01/07/2016 au 16/09/2016 inclus, un jeu gratuit et sans obligation d'achat sur la fan page Facebook de PILOT PEN : <https://www.facebook.com/pilot.france>, intitulé "Grand Jackpot Pilot Frixion" ci-après désigné "l'opération" ou "le jeu").

Les modalités de participation au Jeu et les modalités de désignation des gagnants sont décrites dans le présent règlement (ci-après « le Règlement »).

ARTICLE 2 – DATES DE L'OPÉRATION

Le Jeu se déroule du 01/07/2016 au 16/09/2016 inclus, (fuseau horaire France métropolitaine).

ARTICLE 3 – PARTICIPANTS

Ce jeu sans obligation d'achat, est ouvert à toute personne physique majeure et résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et Dom-Tom, ainsi qu'aux mineurs de moins de 18 ans. La participation d'un mineur est subordonnée à l'obtention de l'accord des parents ou du représentant légal, la Société Organisatrice du jeu se réservant le droit d'en demander la preuve à tout moment et d'annuler la participation du mineur en l'absence d'une telle justification.

Toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat pendant la durée du concours du 01/07/2016 au 16/09/2016.

Le Jeu est accessible sur la page fan PILOT Frixion, sur Facebook dans l'onglet dédié :

<https://www.facebook.com/pilot.france>

Pour participer au Jeu, le participant doit :

- avoir accès à internet et posséder une adresse électronique valide durant toute la période du jeu (soit jusqu'au 16/09/2016 inclus)
- Se rendre sur la page fan PILOT Frixion, sur Facebook : <https://www.facebook.com/pilot.france>
- Cliquer sur l'onglet de jeu "Pilot Big Jackpot Frixion"
- Compléter le formulaire d'inscription de l'opération en complétant les champs obligatoires suivants précisés par une étoile :

- Nom*
- Prénom*
- Email*
- J'ai lu et j'accepte le règlement de l'opération (case à cocher) *
- J'accepte de recevoir des offres promotionnelles de Pilot (case à cocher)

Après validation du formulaire, l'utilisateur est invité à jouer à une mécanique d'instant-gagnant sous forme de bandit manchot et découvre directement son lot gagné.

ARTICLE 5 – LOTS ET ATTRIBUTION DES LOTS

Les lots du Jeu seront mis en jeu et attribués au(x) gagnant(s) de l'opération correspondante par instant gagnant, c'est dire que les dotations sont attribuées automatiquement selon des tranches horaires définies en amont de la campagne aux joueurs participants au moment des différents créneaux définis. Si plusieurs joueurs jouent dans le même créneau pour une même dotation, cela sera le premier joueur qui déclenchera l'attribution du gain.

Les lots à gagner :

- 2 Ipad Mini 4 16Gb - valeur unitaire de 399,00€
- 300 Places de cinéma - valeur unitaire de 11,50€
- 300 Abonnements Deezer 1 mois - valeur unitaire de 9,90€
- 30 cartes Mastercard - valeur unitaire de 100,00€
- Des bons de réduction en ligne nommés webcoupons
 - 0,70€ de réduction immédiate sur l'achat d'un produit Pilot Frixion parmi la sélection de produits
 - 2,00€ de réduction sur l'achat d'un produit Pilot Frixion parmi la sélection de produits (**voir la liste des produits éligibles)
 Pour bénéficier de l'offre le consommateur pourra télécharger et imprimer son coupon de réduction via un module webcoupon.

Si le consommateur n'a pas la possibilité d'utiliser le webcoupon en caisse il a la possibilité de se faire rembourser par virement bancaire via une offre de remboursement différée. Pour cela, le consommateur doit :

- Acheter un produit porteur de l'offre (parmi les références indiquées ci-dessous) entre le 01/07/2016 et le 16/09/2016, dans l'un des magasins participant à l'opération (uniquement chez les revendeurs possédant des points de vente physiques).
- Se rendre sur Internet et se connecter sur www.jeufrixon.e-odr.fr (le module sera en ligne jusqu'au 30/09/2016)
- télécharger ses preuves d'achat en ligne ou
- inscrire ses coordonnées sur papier libre ou
- imprimer son collecteur de participation qu'il retourne à l'adresse postale accompagné de ses preuves d'achat (Ticket de caisse original, gencods) au plus tard le 30/09/2016 (cachet de la Poste faisant foi). Le consommateur devra, avant de lancer l'impression, vérifier que son imprimante soit bien allumée et qu'elle dispose d'un niveau d'encre suffisant. Il ne pourra imprimer qu'une seule fois le collecteur de participation.

Si son courrier est conforme aux modalités de l'offre, celui-ci sera remboursé de 0.70€ ou 2€ selon la référence du produit acheté, par virement bancaire (ou lettre-chèque pour les demandes France, s'il omet de joindre son relevé d'identité bancaire) dans un délai de 6 semaines environ.

Toute demande non conforme fera l'objet d'un courrier indiquant les raisons du non-remboursement.

L'offre est valable en France Métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une demande de

remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC).

Timbre de la demande remboursée sur simple demande écrite conjointe au tarif lettre verte <20g

Les conditions d'envois des lots sont régies par l'organisme en charge de la sécurité et du transport des lots et n'engagent pas la responsabilité de la Société Organisatrice.

Dans l'hypothèse où le Participant ne réclamerait pas son lot à La Poste où son colis aurait été placé en réception, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Les lots ne trouvant pas d'acquéreurs dans un délai de 15 jours consécutifs seront renvoyés par colis à la Société Organisatrice.

Si le gagnant est mineur, il devra nécessairement être accompagné par une personne majeure et remettre lors son accès au bureau de Poste une autorisation de son représentant légal et une carte d'identité ou tout document établissant la qualité de représentant légal du mineur.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer la dotation annoncée par une dotation équivalente c'est-à-dire de même valeur et de caractéristiques proches si les circonstances l'y obligent.

La dotation ne pourra donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Le gagnant ne pourra prétendre obtenir la contre-valeur en espèces de la dotation gagnée ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

Dans l'hypothèse où le gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans le présent règlement, il perd le bénéfice complet de ladite dotation et ne peut prétendre à quelque indemnisation ou contrepartie. La dotation sera quant à elle non remise en Jeu et la Société Organisatrice pourra en disposer librement.

Les gagnants du jeu autorisent toute vérification concernant leur identité. Toute indication d'identité entraînera l'élimination de ceux-ci. De même, la Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du présent règlement, notamment en cas d'informations erronées

ARTICLE 6 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS ET ATTRIBUTION DES LOTS

Les gagnants découvriront leur lot directement après avoir participé à l'instant gagnant. Ils devront alors cliquer sur le bouton "récupérer mon cadeau" et suivre les indications données pour obtenir leur dotation. Les abonnements Deezer et les places de cinéma sont directement récupérables par les utilisateurs gagnants à l'issue de leur participation en procédant aux différentes étapes décrites lors de l'attribution du gain (connexion au site du distributeur, réalisation de la commande, ajout du code attribué à l'utilisateur pour profiter de la dotation). Les iPads et Carte Bleue Mastercard de 100,00€ seront reçus dans un délai maximum de 4 à 8 semaines en procédant également aux différentes étapes décrites lors de l'attribution du gain (connexion au site du distributeur, réalisation de la commande, ajout du code attribué à l'utilisateur pour profiter de la dotation).

Les bons de réduction immédiats seront récupérables par les utilisateurs gagnants à l'issue de leur participation en procédant aux différentes étapes décrites lors de l'attribution des gains (inscription sur le site du distributeur, envoi des preuves d'achat par courrier ou en ligne).

Il ne peut y avoir qu'une dotation attribuée par personne pendant toute la durée du jeu (à raison d'un lot par gagnant : même nom, même adresse). Par soucis de respect de la confidentialité, la liste des gagnants ne pourra être communiquée à des tiers.

ARTICLE 7 – FORCE MAJEURE

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté et/ou en cas de force majeure, le jeu venait à être écourté, modifié, reporté ou annulé ; et ce

sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux participants.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, des dysfonctionnements techniques, des bugs informatiques ou tout autre problème technique impacterait le bon déroulement du jeu ou la liste des gagnants. Les plaignants ne pourraient alors prétendre à quelques dotations que ce soit.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de vol, mauvais acheminement du courrier ou détérioration des dotations pas les services postaux.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du jeu et se réserve le droit d'exclure un participant s'il apparaît que des fraudes soient intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 8 – PUBLICITÉ

En acceptant le présent règlement du jeu, chaque gagnant autorise la Société Organisatrice, ou toute personne physique ou morale mandatée par celle-ci, à utiliser, diffuser et reproduire ses noms et prénoms ainsi que le lot remporté dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent Jeu sans que cette utilisation ne puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du lot gagné.

Par exemple et sans que cela soit limitatif :

> Sur la page Facebook PILOT FRANCE

> Sur ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs des supports suivants : catalogues, affiches, dépliants, plaquettes, prospectus, site Internet édités et/ou publiés par la Société Organisatrice, ou sous sa responsabilité,

> et plus généralement sur tous supports multimédia, visuels ou audiovisuels, édités et/ou publiés par la Société Organisatrice, et/ou sous sa responsabilité,

En tout état de cause, l'utilisation de ces données personnelles dans ce type de manifestation liée au Jeu ne pourra excéder 12 mois après la fin du Jeu.

Si un gagnant s'oppose à l'utilisation de ses coordonnées, il doit le faire connaître sans délai à la Société Organisatrice en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

PILOT PEN France

Jeu Facebook "Pilot Big Jackpot Frixion"

PAE de la Caille – Saint Martin Bellevue

74350 Allonzier la Caille

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'organisateur ne peut être recherchée en cas d'utilisation par les participants de coordonnées de personnes non consentantes.

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au Jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site pour des causes qui ne seraient pas

directement et exclusivement imputables à la Société Organisatrice. Celle-ci ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnements du réseau Internet, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du Jeu. Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle, sauf en cas de faute directe et exclusive de la Société Organisatrice.

En outre, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du Jeu ou à y jouer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau où dû à des actes de malveillances.

Les lots attribués aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte et ne pourront en aucun cas être échangés à la demande des gagnants contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation pour quelle que raison que ce soit.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourrait être recherchée en cas d'incidents qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'absence d'utilisation du lot attribué, qui ne peuvent être remplacés par un autre lot ou versé sous forme d'argent, sauf sur décision de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable des retards et/ou pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle pour tout autre cas fortuit.

Les participants qui tenteraient de participer par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées, utilisation d'informations, e-mail autres que ceux correspondant à leur identité, et plus généralement par tous moyens non conformes au respect de l'égalité des chances entre les participants en cours de Jeux seraient automatiquement éliminés.

Toutes informations ou coordonnées incomplètes, erronées ou en violation au règlement, entraîneront la nullité de la participation et le participant concerné ne pourra donc pas être éligible au gain d'une des dotations mises en jeu dans le cadre du Jeu.

Toute participation devra être loyale : il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout Participant qui n'aurait pas respecté le règlement.

Il est rigoureusement interdit pour une même personne physique de jouer à partir d'un compte de joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne qu'elle-même.

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par la Société Organisatrice.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la désignation du gagnant.

ARTICLE 11 – RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé en la SCP Jean-Philippe LUCET – Yves POMAR, Huissiers de Justice associés, ayant siège à LILLE (59000), 3 – 5 Rue des Jasmins.

Ce règlement peut être consulté pendant toute la durée du Jeu sur toutes les pages du jeu.

Toute modification du règlement fera l'objet d'un avenant qui sera déposé chez la SCP Jean-Philippe LUCET – Yves POMAR, Huissiers de Justice associés, ayant siège à LILLE (59000), 3 – 5 Rue des Jasmins.

ARTICLE 12 – REMBOURSEMENT

Seuls les frais éventuellement générés par la connexion seront remboursés par la société organisatrice. Les frais engagés par les participants au Jeu peuvent être remboursés dans les conditions suivantes, et à raison d'un remboursement maximum par Foyer (même nom, même adresse postale) :

- Sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Jeu Facebook "Pilot Big Jackpot Frixion"
PAE de la Caille – Saint Martin Bellevue
74350 Allonzier la Caille

- En précisant son nom, son prénom, son adresse postale et son adresse électronique avec laquelle il a joué.

- En accompagnant sa demande d'un RIB ou un RIP.

Le montant du remboursement correspondant aux éventuels frais de connexion à Internet spécifiquement occasionnés pour s'inscrire au Jeu, y participer et pour consulter les résultats depuis le territoire de résidence visé au présent règlement devra être justifié sur présentation de la facture de l'opérateur et en tout état de cause, pour une durée effective qui ne peut dépasser une durée maximale totale de l'ordre de 3 minutes.

Le cas échéant, toute demande de remboursement devra être envoyée dans le délai indiqué ci-dessus et comporter dès la demande de remboursement ou dès leur disponibilité, les documents et informations suivantes relatifs au participant :

- son nom, son prénom, son adresse postale et son adresse électronique avec laquelle il a joué ;

- une photocopie de sa carte d'identité ;

- une photocopie ou impression de la facture de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès détaillant le coût et la durée de connexion résultant de sa participation au jeu. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile.

Le timbre de la demande de règlement pourra être remboursé sur demande par virement bancaire au tarif lent en vigueur (base 20 grammes) (0.63 €). Il sera alors procédé à un seul remboursement de timbre par Foyer (même nom, même adresse postale) pour toute la durée du Jeu.

Le timbre de la demande de remboursement pourra être remboursé sur demande par virement bancaire au tarif lent en vigueur (base 20 grammes). Il sera alors procédé à un seul remboursement de timbre par Foyer (même nom, même adresse postale) pour toute la durée du Jeu.

Aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 13 – DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Pour participer au Jeu, il est nécessaire que les Participants communiquent des données personnelles les

concernant (nom, prénom, adresse mail, adresse postale). Ces données feront l'objet d'un traitement informatique exclusivement pour les besoins de l'opération (gestion du jeu) et à des fins de prospections commerciales si le Participant a donné son consentement préalable pour cet usage (par une case à cocher sur le formulaire d'inscription du site).

Les responsables du traitement est la Société Organisatrice. Les données personnelles sont destinées au personnel marketing de la Société Organisatrice et ou des sociétés du groupe Pilot ainsi qu'au personnel de toutes sociétés sous-traitants en charge du traitement de tout ou partie de l'opération promotionnelle.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-77 du 6 janvier 1978, toute personne remplissant une demande de participation bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données personnelles collectées par la Société Organisatrice.

Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant la Société Organisatrice à l'adresse :

Jeu Facebook "Pilot Big Jackpot Frixion"
PAE de la Caille – Saint Martin Bellevue
74350 Allonzier la Caille

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE

Le Jeu, le Règlement et son interprétation sont soumis à la loi française.



Jean-Philippe LUCET

** Liste des produits éligibles à l'offre de remboursement

- **FRIXION BALL** - ROLLER ENCRE GEL - POINTE MOYENNE : NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / TURQUOISE / VIOLET / ORANGE / ROSE / CHOCOLAT / CITRON VERT
- **FRIXION BALL - POCLETTE DE 4** - POINTE MOYENNE : NOIR - BLEU - ROUGE - VERT / COULEUR FUN
- **FRIXION BALL CLICKER** - ROLLER ENCRE GEL - POINTE MOYENNE – NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / TURQUOISE / VIOLET / ROSE / BLEU NUIT /
- **FRIXION BALL CLICKER** - POCLETTE DE 4 - POINTE MOYENNE NOIR - BLEU - ROUGE - VERT
- **FRIXION BALL CLICKER** - POCLETTE DE 3 - POINTE MOYENNE - ROSE - TURQUOISE - VIOLET
- **FRIXION POINT** – ROLLER ENCRE GEL – POINTE FINE – NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / VIOLET / TURQUOISE / ROSE /
- **FRIXION POINT** - POCLETTE DE 4 - POINTE FINE – NOIR - BLEU - ROUGE - VERT
- **FRIXION POINT** - POCLETTE DE 3 - POINTE FINE – ROSE - TURQUOISE - VIOLET
- **FRIXION BALL LX** - ROLLER ENCRE GEL - POINTE MOYENNE - ARGENT - BLEU / BLEU – BLEU / BORDEAUX – BLEU / NOIR – BLEU / OR – BLEU / VERT CLAIR – BLEU
- **FRIXION BALL SLIM** - ROLLER ENCRE GEL - POINTE MOYENNE - NOIR / ARGENT
- **SET DE 3 RECHARGES FRIXION BALL** - POINTE MOYENNE - NOIR / BLEU / ROUGE VERT / TURQUOISE / VIOLET / ROSE / ORANGE / CHOCOLAT / CITRON VERT / BLEU NUIT
- **SET DE 3 RECHARGES FRIXION POINT** - POINTE FINE – NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / TURQUOISE / VIOLET / ROSE
- **FRIXION LIGHT** - POINTE MOYENNE - JAUNE / ROSE / VERT / ORANGE / BLEU / VIOLET
- **FRIXION LIGHT** - POCLETTE DE 3 - POINTE MOYENNE – JAUNE - ROSE - VERT
- **FRIXION LIGHT SOFT** - POINTE MOYENNE - VERT PASTEL / VIOLET PASTEL / BLEU PASTEL / ROSE PASTEL / JAUNE PASTEL / ORANGE PASTEL
- **KIT TROUSSE FRIXION**
- **BLISTER FRIXION BALL** - MOYEN - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / VIOLET / TURQUOISE / ROSE / ORANGE / NOIR- BLEU- ROUGE / ROSE - TURQUOISE - VIOLET / ORANGE - MARRON - VERT CITRON
- **BLISTER ETUI DE 3 RECHARGES FRIXION BALL** - CLICKER MOYEN - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / VIOLET / TURQUOISE / ROSE / ORANGE
- **BLISTER FRIXION BALL** - CLICKER MOYEN - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / NOIR- BLEU - ROUGE / ROSE - VIOLET - TURQUOISE
- **BLISTER FRIXION POINT - FIN** - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / VIOLET / TURQUOISE / ROSE

/ NOIR - BLEU - ROUGE / COULEUR FUN

- **BLISTER ETUI DE 3 RECHARGES FRIXION BALL POINT - FIN - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / TURQUOISE**

- **BLISTER FRIXION LIGHT - JAUNE / JAUNE - ROSE / JAUNE - ROSE - VERT**

- **BLISTER FRIXION LIGHT SOFT - COULEURS ASSORTIS / JAUNE - ROSE - BLEU / VERT - ORANGE - VIOLET**

- **BLISTER FRIXION BALL MOYEN - NOIR - BLEU - ROUGE - VERT / COULEURS FUN - ROSE - ORANGE - VIOLET - TURQUOISE / NOIR - BLEU - ROUGE + FUN / NOIR - BLEU - ROUGE + BLEU OU VERT ASSORTIS / ROSE - VIOLET - TURQUOISE + BLEU / NOIR - BLEU - ROUGE + 1 FRIXION POINT GRATUIT (NOIR OU BLEU ASSORTIS) / COULEUR FUN + 1 FRIXION POINT BLEU GRATUIT / NOIR - BLEU - ROUGE + 1 FRIXION LIGHT JAUNE GRATUIT**

- **BLISTER FRIXION BALL X NOIR - BLEU - ROUGE + 1 FRIXION BALL CLICKER BLEU GRATUIT**

- **BLISTER FRIXION BALL MOYEN - 1 ETUI DE 3 RECHARGES - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT / VIOLET / TURQUOISE / 1 ROSE / 1 VERT CITRON**

- **BLISTER FRIXION BALL - CLICKER - NOIR / BLEU**

- **BLISTER FRIXION BALL MOYEN - 1 ETUI DE RECHARGES + 1 FRIXION LIGHT JAUNE - NOIR / BLEU / ROUGE / VERT**

- **BLISTER FRIXION BALL - 1 ETUI DE 3 RECHARGES NOIR + 1 FRIXION BALL CLICKER X 1 NOIR / 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU + 1 FRIXION BALL CLICKER X 1 BLEU**

- **BLISTER FRIXION BALL MOYEN - 1 ETUI DE 3 RECHARGES / NOIR / BLEU**

- **BLISTER FRIXION BALL MOYEN - (NOIR BLEU ROUGE) + 1 ETUI DE 3 RECHARGES NOIR / (NOIR BLEU ROUGE) + 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU**

- **BLISTER FRIXION BALL (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXIONNEUR**

- **BLISTER SET DE 3 RECHARGES FRIXION BALL & CLICKER X 2 BLEU / NOIR - BLEU**

- **TROUSSE PLASTIQUE FRIXION BALL - MOYEN X 4 (NOIR BLEU ROUGE VERT) + 1 FRIXION LIGHT JAUNE**

- **POCHETTE FRIXION BALL - MOYEN X 8 + 1 LIVRET DE SUDOKU OFFERT / 1 EMPLOI DU TEMPS OFFERT**

- **POCHETTE FRIXION FAMILY + 1 REGLE OFFERTE (2 FRIXION BALL + 2 FRIXION POINT + 2 FRIXION CLICKER + 1 FRIXION LIGHT GRATUIT)**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - MOYEN - X 1 NOIR + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 BLEU + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 ROUGE + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 VERT + 1 ETUI DE 3 RECHARGES**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - 1 NOIR + 1 FRIXION LIGHT JAUNE / 1 BLEU + 1 FRIXION LIGHT JAUNE**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER- MOYEN- 1 NOIR + 1 ETUI DE RECHARGES + 1 FRIXION LIGHT JAUNE / 1 BLEU + 1 ETUI DE RECHARGES + 1 FRIXION LIGHT JAUNE / 1 ROUGE + 1 ETUI DE RECHARGES + 1 FRIXION LIGHT JAUNE / 1 VERT + 1 ETUI DE RECHARGES + 1 FRIXION LIGHT JAUNE / 2 NOIR + 1 ETUI DE 3 RECHARGES NOIR / 2 BLEU + 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 ETUI 3 RECHARGES BLEU / 3 + 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU NUIT**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - MOYEN - 3 + 1 FRIXION LIGHT GRATUIT (NOIR BLEU ROUGE + 1 JAUNE)**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - 3 + 1 GRATUIT (NOIR BLEU ROUGE + VERT) / 3 + 1 GRATUIT (ROSE VIOLET TURQUOISE + BLEU)**

- **BLISTER FRIXION BALL CLICKER - MOYEN - 4 (NOIR BLEU ROUGE VERT) / 4 (BLEU ROSE VIOLET TURQUOISE) / 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXIONNEUR**

- **POCHETTE FRIXION BALL CLICKER - 6 + 1 GRATUIT**

- **SET ETUDIANT - BLISTER FRIXION CLICKER - 3 + 1 CAHIER**

- **SET ETUDIANT - BLISTER FRIXION BALL CLICKER - 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXION LIGHT JAUNE + 1 TROUSSE (ROSE ou BLEUE)**

- **BLISTER FRIXION POINT - FIN X 4 (NOIR BLEU ROUGE VERT) / 4 (ROSE VIOLET TURQUOISE BLEU) / 3 + 1 GRATUIT (NOIR BLEU ROUGE + BLEU OU VERT ASSORTIS) / 3 + 1 GRATUIT (ROSE VIOLET TURQUOISE + BLEU)**

- **BLISTER FRIXION POINT - 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXION BALL CLICKER BLEU GRATUIT**

- **BLISTER FRIXION POINT - FIN X 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXION LIGHT JAUNE GRATUIT**

- **BLISTER FRIXION POINT - 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 FRIXIONNEUR**

- **BLISTER FRIXION POINT - FIN - 1 NOIR + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 BLEU + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 ROUGE + 1 ETUI DE 3 RECHARGES / 1 VERT + 1 ETUI DE 3 RECHARGES**

- **BLISTER FRIXION POINT** - 2 NOIR + 1 ETUI DE 3 RECHARGES NOIR / 2 BLEU + 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU
- **BLISTER FRIXION POINT** - FIN - 3 (NOIR BLEU ROUGE) + 1 ETUI DE 3 RECHARGES BLEU
- **BLISTER FRIXION LIGHT MOYEN** - 3 + 1 GRATUIT (JAUNE ROSE VERT + JAUNE)